

Vos questions / nos réponses

Comment choisir une consultation d'addictologie

Par [Profil supprimé](#) Postée le 23/05/2016 22:06

Bonjour,

Je souhaiterais que ma soeur se fasse soigner pour une addiction grave à l'alcool. Je ne sais comment l'aider. Y a t-il un endroit où les familles peuvent être conseillées, notamment pour choisir le mode le plus approprié pour aider la personne ?

Comment fait-on pour choisir le centre le plus adapté ?

Merci de votre réponse.

Mise en ligne le 26/05/2016

Bonjour,

Il existe dans toutes les grandes villes des Centres de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) où l'équipe de professionnels (médecins, psychologues, travailleurs sociaux) reçoit les usagers d'alcool mais aussi leur entourage, sur rendez-vous individuels et de manière confidentielle et gratuite. Vous pouvez donc vous adresser à eux si vous souhaitez être accompagnée, soutenue et conseillée quand à l'attitude à adopter vis à vis de votre soeur.

Il est également possible de nous joindre directement tous les jours de 8h à 2h au 0 980 980 930 (l'appel est anonyme et non surtaxé) si vous souhaitez de plus amples informations sur les différents types de prise en charge et le dispositif de soin existant. Nous vous mettons en bas de message les coordonnées d'un CSAPA proche de chez vous.

Pour autant, sachez que vous ne pourrez "aider" votre soeur qu'avec son consentement. Sans son adhésion, vous ne pouvez la contraindre à se prendre en charge.

Bien cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

CSAPA du GRIFFON - ARIA

16 rue Dedieu
69100 VILLEURBANNE

Tél : 04 72 10 13 13

Site web : www.oppelia.fr/etablissement/aria-lyon/

Secrétariat : Lundi de 9h30 à 13h et de 14h à 18h, mardi de 9h30 à 13h et de 14h à 18h, mercredi de 9h30 à 13h et de 14h à 18h , jeudi de 9h30 à 13h et de 17h30 à 19h, vendredi de 9h30 à 13h et de 14h à 16h

Accueil du public : Lundi de 9h30 à 13h et de 14h à 18h, mardi de 9h30 à 13h et de 14h à 18h, mercredi de 9h30 à 13h et de 14h à 18h , jeudi de 9h30 à 13h et de 17h30 à 19h, vendredi de 9h30 à 13h et de 14h à 16h

Consultat° jeunes consommateurs : Mardi et mercredi de 14h à 18h, des rendez-vous peuvent être ponctuellement proposés en dehors de ces horaires

[Voir la fiche détaillée](#)

En savoir plus :

- [Comment aider un proche ?](#)